

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

du 25 septembre 2006

PROCES VERBAL

Sont absents ou représentés :

M. BETTATI

M. BLANCHI (pouvoir à M. MASCARELLI)

M. CALZA (pouvoir à M. ESTROSI)

M. CESARI

M. COLOMAS

M. COULLET

Pr. GILLY

M. ICART

Mme LAURIERE (pouvoir au Dr. FRERE)

M. LORENZI (pouvoir à M. LUCA)

L'an deux mille six, le vingt-cinq septembre, le conseil général s'est réuni au Palais des Rois Sardes à Nice, pour la tenue de sa réunion.

La séance est ouverte à 11 H 15, sous la présidence de M. ESTROSI.

M. Le Président.- Avant d'ouvrir notre séance plénière, je demande, conformément à l'article 18 du règlement intérieur, à notre benjamin Philippe TABAROT, en qualité de secrétaire de séance, de bien vouloir procéder à l'appel des membres.

Monsieur TABAROT procède à l'appel nominal des membres du conseil général.

M. TABAROT.- Le quorum étant atteint, nous pouvons commencer nos travaux.

M. Le Président.- Je vous remercie et déclare ouverte la séance plénière de ce jour et vous propose, en tout premier lieu, de procéder à l'approbation du procès-verbal de notre réunion du 26 juin 2006.

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2006

M. PAPI.- M. le Président, une petite rectification à la page 8, premier alinéa, deuxième ligne, au lieu de "K€" il faut indiquer "M€".

M. Le Président.- Je demande la rectification de cette erreur sur le procès-verbal du 26 juin.

Avez-vous d'autres observations ?

Le procès-verbal, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Rapport n°1 - Plan Jeunes Avenir 06

M. Le Président.- J'ai souhaité que nous ayons, ainsi que je vous le propose depuis maintenant trois années sur un certain nombre de thèmes spécifiques, une séance plénière consacrée aux mesures que pourrait adopter notre assemblée départementale en faveur de la jeunesse dans notre département, que ce soit des mesures relevant de notre compétence directe - et je remercie les vice-présidents en charge d'un certain nombre de domaines qui m'ont accompagné dans cette démarche - ou que ce soit dans des secteurs hors compétence départementale.

S'agissant par exemple de l'Université, qui ne relève pas de notre domaine d'intervention, cela ne nous a pas empêchés, d'accepter il y a quelques années la maîtrise d'ouvrage du Campus STIC de Sophia-Antipolis, pour lequel nous avons déposé la première pierre virtuelle il y a quelques semaines et dont le chantier est en train de démarrer.

J'ai voulu envoyer un signe fort et je veux vous rappeler, que lors de la séance consacrée au vote du budget du Conseil Général, j'ai proposé que l'année 2006 soit placée sous le signe de la jeunesse. Dans mon esprit, ce souhait ne devait pas rester sans lendemain. En l'émettant, j'y voyais plutôt l'affirmation d'un engagement, peut-être même d'ailleurs d'un état d'esprit.

Je crois que cela a été perçu ainsi par tous et beaucoup d'entre vous ont travaillé en ce sens pour aboutir à un projet construit et complet en faveur des jeunes.

Nous vivons une journée importante, car elle ouvre une nouvelle étape des politiques contractuelles que nous mettons en place depuis trois ans, telles que le plan collèges avenir, les contrats de plans départementaux avec les communautés d'agglomération et les communautés de communes, avec les grandes communes du département, le plan de résorption des points noirs routiers, le plan Senior, le schéma départemental de l'enfance, le plan santé après appel à projets, le plan sécurité.

Telles sont, année après année, les pierres que nous apportons à l'édifice de la politique départementale, édifice que nous construisons ensemble avec détermination pour faire des Alpes-Maritimes le département de l'innovation et de la performance au service de nos concitoyens.

Nous ouvrons aujourd'hui un nouveau chantier, le Plan Jeunes Avenir 06. Comme pour les initiatives précédentes, nous avons adopté la même méthode, la meilleure qui soit : celle de la concertation. C'est le cas en particulier du volet étudiant du Plan Jeunes Avenir.

Je veux remercier à cette occasion l'ensemble des représentants des associations, des syndicats, les jeunes, les étudiants, les familles, les universitaires. Je veux remercier l'ensemble des représentants de l'université ou de l'institution académique, car tous ont participé à ce dialogue au cours des semaines écoulées avant que la commission des finances ne se réunisse pour examiner, une par une, les mesures.

Toutes ces dispositions ont fait l'objet d'une vaste concertation, car pour moi il eut été impensable de ne pas s'entourer de conseils avisés et de ne pas bénéficier de l'expérience de ceux qui, au quotidien, sont confrontés aux difficultés des jeunes et connaissent plus que d'autres leurs aspirations.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier chaleureusement tous les partenaires qui se sont associés avec enthousiasme, pertinence et clairvoyance, à notre démarche.

Un grand merci aux universitaires, je viens de le dire, mais dont je tiens à citer les noms : Jean-Claude HARDOUIN, recteur de l'Académie de Nice, Albert MAROUANI, président de l'Université de Nice Sophia-Antipolis et l'ensemble des doyens des UFR.

Merci aussi à Raphaël CURTI, vice-président du CROUS et à Chadi SALIBA du conseil départemental de la jeunesse et des sports.

Merci enfin aux syndicats étudiants, toutes sensibilités confondues, donc beaucoup sont parmi nous aujourd'hui dans le public. Je veux citer, en particulier : Fac+, l'UNI, Fac06, l'UNEF, CIEL, l'UNL, la FIDEL, Humanis06, les BDE de l'EDEC de droit éco et de médecine, sans oublier Marcel SAUCET, vice-président étudiant de l'Université de Nice Sophia-Antipolis et David PAVOT, membre de son conseil scientifique.

Merci à tous ceux qui ont formulé de précieuses remarques, dont nous avons tenu compte.

Pourquoi donc ce nouveau plan ? Il y a deux façons de répondre à cette question.

La première est administrative, elle est de dire que ce Plan Jeunes Avenir 06 touche, de manière transversale, maints domaines entrant dans le champ de notre compétence légale. Je pense à l'action sociale, à l'éducation, à la santé, au transport, au logement, etc...

La seconde est tout simplement celle du bon sens. Une collectivité qui se désintéresse de sa jeunesse se coupe de ses forces vives et cette vision à courte vue ne pourrait qu'obérer l'avenir.

Si la première relève d'une obligation, la seconde relève d'une exigence. Cette exigence est celle d'aider les jeunes à être autonomes, à fonder un projet de vie, à prendre en main leur destin. Telle est la vocation première de ce Plan Jeunes Avenir.

C'est souvent de leur part une attente inavouée, une exigence un peu floue, mais au bout du compte y donner suite suscitera, j'en suis sûr, un regard neuf sur l'utilité de notre mandat et de notre institution.

C'est un moment important que nous vivons aujourd'hui et je crois qu'il convient de donner une dimension quelque peu solennelle à cette session plénière.

Solennelle, car nous voulons faire du vote du Plan Jeunes Avenir 06 un événement marquant de la vie de notre institution.

Solennelle, car il constitue pour nous un acte fondateur d'espérance pour des milliers de jeunes qui s'interrogent, comme il est normal de le faire, sur la manière d'organiser au mieux leur vie de jeunes citoyens.

Solennelle, enfin, parce que ce plan se veut cohérent, global et couvre la plus grande partie des problématiques rencontrées par les 18-25 ans.

Il est vrai que nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour nous préoccuper de la jeunesse. Nous avons déjà pris maintes initiatives en la matière, que je rappelle brièvement :

- la mise en place et en œuvre du Plan Collèges Avenir visant à fournir aux collégiens les meilleures conditions d'études, gage d'une scolarité réussie ;
- le développement des Plans Skis et Voile pour permettre aux jeunes d'acquérir des valeurs propices à garantir une vie en société harmonieuse, le sens de la discipline, de l'effort, du courage, de la solidarité, du respect de l'autre et de soi, toutes ces qualités grâce auxquelles il est possible de participer pleinement à une communauté de vie ;
- la mise à disposition de la salle 700 du Palais Nikaïa a permis d'offrir au secteur associatif une vraie salle de concerts, tournée vers les musiques actuelles particulièrement appréciées des jeunes ;
- enfin, dans un autre domaine, nous avons aidé les jeunes ménages à accéder à la propriété.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir été exhaustifs. A tout le moins, espérons-nous avoir eu l'approche la plus globale possible des choses.

Cinq domaines d'intervention couvrant vingt mesures ont été définis lors de l'élaboration de ce plan jeunes.

L'aide à la vie étudiante

Au-delà de l'aspect traditionnel lié à l'octroi de prêts d'honneur, de bourses d'études ou de recherches liées à l'amélioration de leurs conditions de travail, grâce notamment au développement du réseau Wi-fi, nous avons souhaité donner aux étudiants toutes les clés de la réussite dans un monde particulièrement mouvant.

La première d'entre elles consiste à développer la mobilité.

La mobilité dans les transports est en effet une vraie préoccupation. Après examen avec Louis NEGRE, nous proposons, notamment, que tous les transports des Alpes-Maritimes soient désormais mis au service des étudiants gratuitement ; c'est la mobilité dans les déplacements.

L'internationalisation des échanges nécessite également une grande mobilité ; c'est pourquoi il nous a paru très important d'aider ceux désireux d'étudier ou d'effectuer une partie de leur thèse à l'étranger. C'est d'ailleurs presque une Lapalissade que de dire qu'aujourd'hui avoir une expérience hors de nos frontières constitue un atout majeur dans un cursus.

Au-delà du devoir qui est le nôtre de le permettre, ces étudiants contribueront au rayonnement des Alpes-Maritimes et seront les meilleurs ambassadeurs de l'enseignement supérieur du département. Celui-ci, il est bon de le rappeler, est exemplaire, comme en témoignent les distinctions obtenues par l'EDEC, classée 7^{ème} meilleur master en management européen par le Financial Times ou bien encore l'Université de Nice Sophia-Antipolis placée en 500^{ème} position mondiale selon le classement de Shanghai.

Notre ambition est d'ailleurs d'augmenter les effectifs de l'université. Il faut à moyen terme atteindre 50 000 étudiants. Ce serait le signe de l'attractivité de Nice Sophia-Antipolis et de son excellence reconnue.

L'excellence, tel fût bien notre credo à l'occasion de la préparation de ce volet étudiant de notre plan. Il s'agit bien sûr de celle que nous voulons favoriser en récompensant financièrement des étudiants de niveau licence ayant obtenu des résultats remarquables. Il s'agit, au premier chef, de l'excellence de tout un territoire.

Ce volet étudiant du Plan Jeunes Avenir doit en effet être replacé dans le cadre de l'action que nous menons depuis longtemps pour le développement de la recherche de l'enseignement supérieur comme les six pôles de compétitivité qui créent des synergies remarquables entre recherches et entreprises, ou bien encore les actions que nous menons dans le domaine du tout numérique et des nouvelles technologies de l'information, à l'instar du campus STIC sur le site de Sophia-Antipolis dont je parlais tout à l'heure, qui représente un investissement de 56 M€ pour la collectivité.

Je vous dis cela parce qu'il ne suffit pas de créer les conditions de l'excellence, mais il faut également tout mettre en œuvre pour que nos jeunes participent directement et constituent un creuset d'avenir.

En effet, il y a de nombreux jeunes exceptionnels, une grande majorité, qui s'interrogent toujours sur la façon de mettre en valeur leur originalité, leur imagination, leur créativité dans leur cursus universitaire, au service de ce territoire.

Par exemple, il y a deux ou trois ans, Nicolas HULOT organisait, pour un certain nombre de jeunes étudiants intéressés par l'écologie, un déplacement en Patagonie. Une jeune étudiante a sollicité l'aide du Département pour participer à cette expédition. J'ai veillé à ce que nous puissions l'aider.

Quel est son parcours aujourd'hui ? Elle a fait partie des étudiants dans le domaine de l'environnement qui ont proposé un Pôle Mer parmi les dépôts de candidatures de pôles de compétitivité de notre département. Ce pôle de compétitivité a été labellisé et il se trouve que, sur les trois projets retenus au titre du Pôle Mer, un dossier a été élaboré par cette étudiante, que le CNRS vient de titulariser.

Elle assurera le suivi de ce projet d'un montant de 1,1 M€, labellisé et financé par l'Etat et ses agences de recherche.

Je me dis que si, l'on s'organise pour pouvoir accompagner d'autres parcours similaires qui pourraient émerger dans ce département, dans son université, dans ses centres de recherches, nous aurons fait un pas de plus en faveur de l'excellence des Alpes-Maritimes.

Pourquoi continuer à entretenir ces cloisonnements entre nos industriels, nos PME, l'université, le monde de la recherche public et privé, alors qu'après avoir soutenu l'émergence de six pôles de compétitivité nous pouvons nous offrir l'opportunité, au contraire, à travers notre monde étudiant, de les faire participer à cette formidable aventure de l'innovation industrielle dans le département ?

Je prends cet exemple, mais je pourrais en prendre de nombreux autres. En tout cas il me semblait parlant et évocateur.

L'excellence, tel fût bien notre credo à l'occasion de la préparation de ce volet. Ce volet étudiant du Plan Jeunes Avenir doit en effet être replacé dans le cadre de l'action que

nous menons depuis longtemps pour le développement de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Vous l'aurez compris, dans mon esprit le volet étudiant du Plan Jeunes Avenir n'est pas destiné uniquement à satisfaire des besoins individuels, aussi légitimes soient-ils. Il vise surtout à créer un environnement général qui soit le garant d'une économie forte, meilleur moyen de lutter contre le chômage, et celui d'une réussite à la fois individuelle pour chaque étudiant et collective pour le département.

Il s'agit tout simplement de créer de nouveaux outils pour bâtir les Alpes-Maritimes de demain.

Le logement

L'insertion professionnelle est la principale difficulté que rencontre aujourd'hui un jeune des Alpes-Maritimes, quel que soit son parcours individuel.

Nous aidons financièrement les jeunes à supporter les coûts d'une location, à hauteur de 300 euros, en améliorant les mesures déjà adoptées par l'assemblée départementale en décembre 2002 en faveur des primo accédants qui pourront bénéficier d'une aide de 10 000 € pour acquérir leur logement.

Tous ceux qui bénéficient d'un prêt à taux zéro dans notre département, parce qu'ils ont un revenu en dessous d'un certain plafond, bénéficient d'une aide du Département de 8 000 €. Je propose que tous ceux qui sont en dessous de 25 ans puissent bénéficier d'une aide de 10 000 €, en subvention directe.

Certains m'ont dit que l'on ne trouverait pas de jeunes de moins de 25 ans. Je veux rappeler, sous le couvert de José BALARELLO, que sur les 1 500 dossiers qui ont permis à un certain nombre de couples d'accéder à la propriété, 13 % émanent de jeunes de moins de 25 ans. Je me dis que cela mérite de faire un effort supplémentaire, car si nous en avons 13 %, cela veut dire qu'un vrai besoin s'exprime et qu'apporter une aide à un niveau plus élevé pour permettre à un plus grand nombre d'accéder à la propriété dès leur jeune âge, est notre devoir.

Je tiens à mentionner au passage l'intégration dans notre projet d'une idée présentée dans le cadre de la journée du 06/06/06. Elle consiste à mettre en œuvre, un dispositif contractuel qui permettra aux personnes âgées vivant seules d'accueillir à leur domicile des étudiants éprouvant des difficultés à trouver un logement. C'est la solidarité intergénérationnelle.

Au-delà de son caractère purement utilitaire, cette mesure me paraît importante, car elle restaure ce qui à mon avis nous fait cruellement défaut parfois : le sens de la solidarité intergénérationnelle, cette solidarité que le mouvement « brownien » de la vie a hélas considérablement ému.

Comme vous le voyez, la démarche citoyenne n'est jamais éloignée du projet qui vous est présenté aujourd'hui. Toutes ces mesures s'inscrivent bien évidemment dans le droit fil des politiques foncières en faveur du logement étudiant que nous avons déjà mises en place.

Je rappelle que les vingt mesures proposées aujourd'hui n'ont pas pour objectif de se substituer à des mesures existantes. Le programme Logement Etudiant que conduit José

BALARELLO à mes côtés est poursuivi, il sera même amplifié dans le budget 2007. Nous avons besoin de plus de constructions de logements étudiants et bien que nous ayons déjà beaucoup progressé ces deux ou trois dernières années, nous allons continuer. Je vous propose des aides directes aux étudiants pour leur loyer, pour leur accession à la propriété ou pour ce lien intergénérationnel.

Mesures pour l'emploi

Nous agissons en premier lieu en favorisant l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. En la matière, notre institution départementale aura un rôle direct à jouer, mais en favorisant également leur mobilité avec le permis de conduire mis à la portée du plus grand nombre.

Une aide financière de 250 € sera allouée aux jeunes inscrits dans une auto-école du département. Quand je parle de jeunes, ce n'est pas pour les 18-25 ans, mais pour les 16-25 ans.

Alors que le permis est de plus en plus coûteux pour les familles, qu'un grand nombre de jeunes en âge d'aller à l'université n'ont pas leur permis, ni les moyens de le passer, tout cela m'a profondément interpellé. Cela constitue un handicap, quelquefois au plan social un déséquilibre, sans compter tous les dangers occasionnés par ceux qui roulent sans permis de conduire.

Favoriser dès l'âge de 16 ans la possibilité, de participer à la conduite accompagnée, de sortir du lycée avec son permis en poche pour rentrer dans les études supérieures, me semble être une aide importante.

Deux cent cinquante euros, c'est le coût du code. Une fois donnée cette impulsion, on peut espérer imaginer que la démarche aille jusqu'à son terme.

Qui plus est, tout cela va se faire dans le cadre de négociations à la fois avec le syndicat des inspecteurs de conduite, les auto-écoles et leurs représentants. Nous voulons nous assurer que les auto-écoles qui seront labellisées, pour participer avec le Département à la mise en œuvre de cette mesure, s'inscrivent parfaitement dans une démarche qui respecte un certain nombre de principes et de règles. Il ne faut pas qu'il y ait différentes tarifications ou différents modes d'emplois, mais que tout le monde soit placé sur un pied d'égalité et que l'on préserve l'équité.

Si dans un an on peut faire le bilan et qu'il y ait 20 ou 30 % de plus de jeunes de 18 ou 19 ans dans le département avec le permis en poche, je pense que cette mesure aura alors démontré toute son efficacité.

La santé

On touche là un domaine très sensible, car les jeunes, avec le sentiment d'invincibilité que nous leur connaissons, négligent souvent leur santé et peuvent aussi avoir des conduites à risque.

D'où l'aide de 100 euros que nous accordons aux étudiants désireux de souscrire une mutuelle santé. Je rappelle que tous les étudiants ne souscrivent pas de mutuelle santé, parce que cela coûte cher. Ces 100 euros représentent souvent la moitié, voire plus de la moitié du coût d'une mutuelle étudiant, c'est donc une couverture importante que nous leur apportons.

Avec les diverses mesures de prévention qui sont proposées aux jeunes, nous comptons bien les convaincre que la santé constitue leur bien le plus précieux.

L'esprit civique et citoyen

La particularité de la jeunesse, nous le savons, est d'être généreuse, idéaliste ; elle est désireuse de partager, de vouloir changer les injustices, le cours des choses, quand ce n'est pas tout simplement le monde, d'ailleurs. Ceci se traduit la plupart du temps par un engagement au service d'une cause humanitaire.

Dans notre société en crise, où les individus ont tendance à se replier sur eux-mêmes, ce goût des autres apporte de l'oxygène, une nouvelle respiration sociale. Je crois qu'il est de notre devoir de l'encourager. C'est pourquoi il vous est proposé un dispositif permettant de soutenir les projets humanitaires présentés par les jeunes de notre département.

Cette mesure, à laquelle je suis personnellement attaché, consiste à ce que, une fois par an une commission, que nous constituerons à la fois avec des universitaires, des membres de l'assemblée, des représentants des jeunes, puisse examiner les dossiers qui nous seront présentés par un certain nombre de jeunes, de comités, d'associations, au titre d'action humanitaire.

A partir du moment où le projet sera labellisé et sélectionné, il faut que nous participions à sa réalisation, et je souhaite, que de jeunes étudiants ou des jeunes des Alpes-Maritimes aillent porter à l'extérieur de nos frontières le message humanitaire des Alpes-Maritimes, cher Jacques VICTOR. Ce sera un signe plus fort que si ce sont les élus qui le font eux-mêmes.

Cette mesure nous permet d'accompagner les jeunes en faveur d'une action humanitaire et j'y suis personnellement attaché.

Voilà ce que je souhaitais vous dire ce matin à l'occasion de l'ouverture de cette session plénière, sans entrer dans tous les détails qui vous sont présentés dans ce rapport n°1 et qui ont été examinés par la commission des finances après avoir fait l'objet d'un débat, d'une concertation à la fois avec les jeunes et avec les responsables de l'Académie et des universitaires.

Mes chers collègues, le Plan Jeunes Avenir 06, sur lequel vous allez vous prononcer, n'est pas banal. Il n'est bien évidemment pas anodin financièrement, l'investissement global annuel est estimé à 15 M€. Ce montant, considérable, traduit aussi la force de l'engagement du Conseil Général en faveur de la jeunesse.

L'ensemble des propositions est adossé à l'année scolaire et universitaire 2006-2007 et la recevabilité des dossiers est fixée à compter du 1^{er} octobre prochain.

Il convient de noter que pour la fin de l'exercice budgétaire en cours, l'évaluation des mesures s'élève d'ores et déjà à 8 M€.

Je précise que nous avons souhaité associer les étudiants à la mise en œuvre du Plan Jeunes Avenir 06. Une trentaine d'étudiants sera recrutée par le département, afin d'instruire les demandes d'aide individuelle dont on estime le nombre prévisible à près de 70 000.

Je voudrais terminer mon propos en soulignant que le Plan Jeunes Avenir 06 n'est pas neutre symboliquement par le triple message qu'il véhicule à destination des jeunes azuréens.

C'est tout d'abord un message de confiance en leur destinée, consistant à leur dire : "*à nous de vous accompagner, à vous de construire votre vie*". Ce faisant, je suis persuadé que nous leur tenons le discours qu'ils attendent.

C'est ensuite un message de solidarité, que l'on pourrait résumer de la sorte : nous sommes conscients des défis qui vous attendent, n'hésitez pas à prendre vos responsabilités, car soyez certains que nous prendrons les nôtres.

C'est enfin un message d'optimisme et d'espérance, car chacun perçoit bien que ce plan n'est rien d'autre, en définitive, qu'un acte de foi en leur avenir, mais plus égoïstement du nôtre, car une jeunesse qui espère et réalise ses rêves est la garantie d'une vie sociale harmonieuse et apaisée pour l'ensemble de la collectivité.

Mes chers collègues, je suis persuadé que, comme moi, vous percevez l'instant que nous vivons comme important – il nous engage pour longtemps et pour tout dire nous oblige, mais aussi comme un moment enthousiasmant, car notre initiative constitue à mon sens une nouvelle vitrine de l'innovation départementale.

Selon André Malraux "*la jeunesse est une religion à laquelle il faut toujours finir par se convertir*". Depuis longtemps, ici, dans les Alpes-Maritimes, notre religion est faite et notre conversion est ancienne. Tout simplement parce que la jeunesse incarne, au premier chef, ce qui nous séduit le plus : une capacité à se dépasser et à faire bouger les frontières du possible.

N'est-ce pas, en définitif, ce qui a motivé notre engagement commun au service tout simplement de nos concitoyens ?

Je cède la parole à M. ALBIN, pour le groupe communiste.

M. ALBIN.- Merci, M. le Président.

M. le Président, mes chers collègues, en premier lieu permettez-moi d'être un peu moins enthousiaste que vous et, au nom du groupe communiste, d'exprimer notre surprise suite à la convocation de cette séance plénière de notre assemblée.

Comme vous vous en doutez, ce n'est pas que nous nous désintéressions des jeunes et de leur avenir, mais à la lecture de votre rapport nous pensons que le Plan Jeunes Avenir que vous nous proposez pouvait attendre sans conséquence la DM2 qui se tiendra tout prochainement.

Force est de constater que l'approche d'échéances électorales n'est sans doute pas étrangère à la méthode retenue, surtout lorsque votre chef de parti annonce, à grands renforts de publicités, qu'il faut s'occuper des jeunes. Objectif tout à fait louable si ce que vous nous proposez s'inscrivait dans un véritable engagement de l'Etat dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'emploi, ce qui, malheureusement, est loin d'être le cas, et si cela ne visait pas à tenter de récupérer cet électorat de moins en moins enclin à se contenter de semblants de solutions.

Au-delà de cette question de forme, liée vraisemblablement à de la stratégie électorale, j'en viens maintenant au fond.

Tout d'abord, je tiens à souligner que le Plan Jeunes Avenir 06 que vous nous présentez ne constitue qu'un rattrapage très partiel et nettement insuffisant du retard accumulé depuis longtemps dans notre département par nos majorités successives, pour répondre aux attentes de notre jeunesse, retard aujourd'hui aggravé par la politique décidée nationalement.

D'ailleurs, les résultats des diverses enquêtes menées auprès de la population jeune par le comité régional de tourisme Riviera Côte d'Azur en attestent. Ils font ressortir l'image peu flatteuse que les jeunes ont de notre département.

Ensuite, si certains dispositifs peuvent paraître de prime abord sympathiques car ils répondent à quelques besoins, comme l'aide au permis de conduire, la mise en place des transports en commun nocturnes ou bien encore le kit santé, le catalogue que vous nous proposez ne saurait masquer les ravages de la politique libérale menée par le Gouvernement auquel vous appartenez.

Du reste, les jeunes ne s'y sont pas trompés. Ils ont massivement démontré, lors de la lutte contre le CPE, qu'ils savaient fort bien distinguer les vessies des lanternes et qu'ils étaient capables de se mobiliser pour refuser que la précarité devienne une règle.

Or, vous n'avez manifestement pas su tirer les enseignements de cette nouvelle expérience pour votre majorité. Vous vous obstinez, en espérant que ce plan local en trompe-l'œil pourra satisfaire les besoins de nos jeunes concitoyens.

Trompe-l'œil à double égard, car il s'agit d'abord de demander au Conseil Général de tenter de réparer, avec quelques rustines, le désengagement croissant de l'état et les trous béants que la politique de votre gouvernement creuse dans les perspectives d'avenir de notre jeunesse.

Précarité, recul inégalé de la protection sociale, de la couverture sanitaire, difficultés croissantes à se loger à un coût acceptable, impossibilité d'avoir un projet de vie durable sont autant de situations vécues avec douleur par la population de notre pays, et encore plus par les jeunes.

Quand déjà la majorité des étudiants est obligée de recourir à des petits boulots pour arriver à suivre leur cursus, même avec l'aide de leurs parents, on imagine aisément les difficultés que peuvent rencontrer la grande majorité des autres jeunes qui n'atteignent pas le niveau de l'université.

Ce n'est pas la suppression des 7 500 postes dans l'éducation nationale, décidée par le Gouvernement pour cette rentrée, qui favorisera un meilleur accès à la formation et une meilleure insertion de tous ces jeunes.

Trompe-l'œil encore parce que l'ensemble de ces mesures s'inscrit dans une logique inégalitaire qui ne fera qu'accentuer les déséquilibres existants. La plupart d'entre elles s'inscrivent en effet dans une politique élitiste, ne s'adressant qu'à une tranche minime des jeunes et mettant de côté la plus grande partie d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui sont aujourd'hui en grande difficulté.

Nous avons déjà longuement débattu du problème aigu du logement dans notre département, en particulier des insuffisances en matière de logement social. Nous répétons depuis déjà longtemps qu'il est grand temps d'apporter des réponses à la hauteur des besoins urgents dans ce domaine.

Dans ce contexte préoccupant, il faut vraiment être coupé de la réalité pour penser que l'aide à l'accession à la propriété, qui nécessite des moyens sans commune mesure avec ceux de la très grande majorité des jeunes, pourra résoudre le problème du logement ou qu'une aide ponctuelle à la location pourra répondre aux exigences des bailleurs privés. Ceux-ci imposent des ressources égales à au moins trois fois le montant du loyer et des garanties que bien des familles ne sont pas en mesure de donner.

Concernant la mobilité, pourquoi se limiter à encourager cette mobilité uniquement vers l'étranger ou bien encore réserver la gratuité des transports aux seuls étudiants ? Cette dernière proposition laisse au bord de la route tous ces jeunes qui, n'étant plus scolarisés, sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

S'agissant de l'encouragement à obtenir des bons résultats, pourquoi ne s'adresser qu'aux diplômés de niveau licence et laisser de côté ceux qui suivent des orientations de type CAP ou BEP ? Seraient-ils moins méritants que les autres, alors que vous évoquez le besoin de faire découvrir les métiers du Conseil Général en mettant l'accent sur, je cite, "*l'ouverture des grands chantiers de travaux publics aux jeunes en formation*", ou bien encore en pointant que les entreprises ont de très importants besoins de main d'œuvre et rencontrent des difficultés pour recruter notamment des personnes jeunes ?

A moins que le Conseil Général ne se transforme en rabatteur de main d'œuvre jeune et à bon marché pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics ?

Enfin, pour ne reprendre que quelques-uns des secteurs ciblés, pourquoi une mesure discriminatoire qui exclut de la possibilité de bénéficier d'un prêt tous les étudiants qui ne seraient pas de nationalité française ou originaires d'un pays de l'union européenne ?

Vous vantez les vertus de la méritocratie, doit-on en déduire qu'elle serait à géométrie variable, en fonction de l'origine des étudiants ou de celle de leur famille ?

Oui, M. le Président, nous voyons dans ce Plan Jeunes un subterfuge pour tenter de masquer les effets nocifs de la politique libérale et du désengagement de l'Etat.

Un désengagement qui, dans le domaine qui nous intéresse aujourd'hui, vient encore de s'aggraver avec l'annonce toute récente d'une réduction sans précédent des moyens attribués par la Caisse d'Allocations Familiales aux collectivités locales pour conduire des actions en direction de l'enfance et de la jeunesse ; désengagement qu'aucune commune ne sera en mesure de compenser et, qu'en bien même elles le pourraient, ce ne serait pas leur rôle.

Aussi, nous pensons que la jeunesse de notre département ne saurait se satisfaire de ces quelques interventions qui, quel que soit l'intérêt ponctuel de certaines d'entre elles, ne sauraient créer la rupture avec la situation actuelle qui provoque une insécurité sociale grandissante pour notre jeunesse.

Les jeunes ne veulent pas et n'ont pas besoin de soins palliatifs ni de faux-semblants. Ils ont besoin et veulent pouvoir assurer et assumer leur avenir.

Ce projet ne répond pas à cet objectif et, d'ailleurs, comment le pourrait-il avec la politique menée par votre Gouvernement à l'égard des jeunes ?

Vous comprendrez, dès lors, M. le Président, mes chers collègues, que nous nous abstenons de cautionner votre démarche.

M. Le Président.- M. VICTOR, vous faites de la politique, non ?

M. VICTOR.- Comme vous, M. le Président.

M. Le Président.- Rassurez-moi, j'ai peur que vous ne fassiez pas de politique. Qui demande la parole ? M. KNECHT, pour le groupe socialiste.

M. KNECHT.- M. le Président, mes chers collègues, vous avez dit tout à l'heure, M. le Président, que vous n'aviez pas la prétention d'avoir été exhaustif. Je vous remercie de cette modestie, mais vous auriez pu ajouter "nous n'avons pas la prétention d'avoir été parfaits". Je crois que cela s'inscrit dans l'état d'esprit.

Fort de cette ouverture, je vais essayer de développer maintenant la position de notre groupe.

Le monde politique serait merveilleux s'il était rempli de bonnes intentions, de désintéressement total, d'idéal, un peu comme Alice au Pays des Merveilles. Rassurez-vous, il n'est pas non plus un univers impitoyable façon Dallas, malsain et à rejeter en bloc. Non, ce n'est ni l'un, ni l'autre. Les réalités sont plus nuancées, contrastées et complexes.

Tel semble bien être le cas du sujet qui nous rassemble ce matin pour cette session extraordinaire dont la formule semble revenir au goût du jour.

Evoquons tout d'abord quelques éléments du contexte national, qui ne sont pas sans rapport ni sans incidence sur la soudaine opportunité d'un plan Jeunes.

Durant l'été, plusieurs sondages ont mis en avant, ça et là, des lacunes dans la crédibilité et la popularité d'un des candidats fermement déclarés à l'élection présidentielle ; je veux bien sûr parler du ministre de l'Intérieur, par ailleurs président de l'UMP.

Deuxième axe, un grand rassemblement en fanfare de jeunes...

M. Le Président.- Méfiez-vous des sondages, car ils ne sont pas forcément toujours ceux que vous attendez.

M. KNECHT.- Qui vivra verra. Un grand rassemblement de jeunes à Marseille, pas très exigeant sur la qualité des intervenants, je veux parler d'un animateur de radio entendu à plusieurs reprises et dont les propos ne sont pas toujours du meilleur exemple pour structurer et former les jeunes adultes, les jeunes citoyens responsables.

Ce grand discours à Marseille était évidemment une opération de séduction vers les jeunes.

Troisième axe aujourd'hui, un grand projet élaboré en concertation, vous l'avez dit M. le Président, mais en catimini vis-à-vis des élus et des groupes de l'assemblée. Je n'ai pas le sentiment d'avoir été consulté, sollicité, interpellé sur le contenu de ces questions. Bref...

Avant de procéder à l'examen et à l'analyse de cette délibération, je préfère lever le suspens et vous indiquer que, après vous avoir étrillé ça ou là ou égratigné, au final nous voterons cette délibération.

Venons-en au préalable à l'économie générale du dispositif.

Sur le plan financier, l'enveloppe est significative, puisqu'elle s'élève à 8 M€ pour 2006, mais il faudra quand même le confirmer en DM2, et 15 M€ par année pleine.

Le premier bémol que nous apporterons porte sur la durée, mais surtout sur la durabilité du plan, car contrairement aux autres plans, ce n'est pas un plan 2006-2010, 2012, 2015, 2025. Nous nous interrogeons réellement sur sa survie à plein régime une fois passées les exigences majeures de 2007 et 2008.

Sur le plan général, il convient de relever que, sur les vingt mesures évoquées, sept d'entre elles font l'objet d'une estimation financière. Le cœur du dispositif, soit près de 4/5^{ème} du plan, est contenu dans trois mesures : la mesure 10 sur l'aide à la location, pour 5,3 M€, la mesure 12 sur les permis de conduire pour 3,12 M€ et la mesure 16 sur l'aide à la prise en charge de la mutuelle pour 3,24 M€.

Quelques remarques sur ces trois points. Pour ce qui concerne l'aide à la location et l'accession à la propriété, il s'agit d'un choix idéologique de privilégier l'accession à la propriété, mais peut-être pas toujours pragmatique. Aujourd'hui, je connais quelques jeunes de moins de 25 ans, soit directement dans ma famille, soit dans sa périphérie, mais j'en connais en définitive peu qui ont commencé à réfléchir à l'idée de devenir propriétaires.

Devenir propriétaire, c'est prendre le fichier des agences immobilières et constater qu'aujourd'hui pour « cent briques », comme disait l'autre, on a un beau studio, deux pièces dans un quartier moyen.

Pour payer 150 000 euros, il faut un salaire conséquent que l'on ne risque pas d'avoir si l'on vient de terminer ses études, sauf si l'on a des parents qui paient l'ISF. Il faut justifier de revenus trois fois supérieurs aux emprunts, donc gagner 3 500 à 4 000 euros. Des jeunes de 25 ans qui commencent à travailler à 4 000 euros, je n'en connais pas beaucoup.

Sur le permis de conduire, il manque dans la délibération un critère de revenus. Est-ce que cette aide sera apportée à tout le monde, que l'on soit Rmiste, fils de Rmiste ou fils de personnes contribuant à l'ISF ?

Sur les mutuelles, tel que rédigé dans votre rapport, on a le sentiment que cela ne s'adresse qu'à l'enseignement supérieur, donc à l'université. Quid de toutes celles et

ceux qui n'ont pas accès à cette filière, qu'il s'agisse d'IUT, d'écoles de commerce, de dispositifs d'apprentissage, ou même, tout simplement, de recherche d'emploi ?

Sur ces trois mesures en particulier, nous craignons tout de même un phénomène observé dans de très nombreux autres domaines : l'effet d'aubaine. Très concrètement, cela signifie que les propriétaires, les auto-écoles, voire les mutuelles, pourraient avoir l'idée, ça ou là, de majorer leurs tarifs. Il paraît indispensable, pour prévenir toute dérive en la matière, de mettre en place un dispositif d'indexation et de suivi particulièrement sévère et vigilant des tarifs.

D'une façon plus générale, nous craignons fortement que l'annonce des mesures de ce plan ne brouille encore un peu plus la perception des compétences de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics, tant du point de vue de leur compétence que de la cohérence du dispositif.

En ce qui concerne par exemple le transport et le principe de gratuité de l'abonnement pour les étudiants sur le réseau TAM, en quoi le syndicat mixte de déplacement s'est-il saisi de la question ?

En quoi cette mesure est-elle cohérente avec d'autres mesures existant dans les communautés d'agglomération, dans les transports régionaux, dans les transports TER mis en place ?

Un point de bon sens, M. le Président : vos services ont-ils déterminé la longue liste des sites universitaires desservis par le réseau TAM ? Je le cherche dans votre canton, dans votre circonscription, à la fac de droit, je ne le vois guère. D'où la nécessité peut-être de repenser tout cela et de l'inscrire dans un schéma cohérent et efficace.

Pour ce qui concerne les critères, les délais, les conditions effectives d'attribution, la délibération est muette sur bien des points. Je lis en conclusion que l'on renvoie tout cela à la commission permanente, mais avec mise en application au 1^{er} octobre. Nous allons devoir bloquer une demi-journée sur notre agenda pour les imprimés, les démarches à effectuer pour avoir la subvention, la liste des pièces à fournir, les critères.

Je vous ai même entendu dire tout à l'heure que vous alliez recruter 30 jeunes pour traiter 70 000 dossiers. Cela représente 2 500 dossiers par jeune. Je pense qu'il va falloir recruter des jeunes ultra performants, qui en tout cas devront être particulièrement efficaces.

Sur les moyens propres du Département, aucune précision ni quant à l'élaboration du plan, ni sur son opérationnalité et encore moins sur son suivi.

Aucun recrutement de personnel, aucune acquisition locative, aucune édition, aucun frais de fonctionnement prévu pour le Conseil Général pour traiter des dizaines et des centaines de milliers de dossiers.

Par exemple, pour le permis de conduire, 12 000 bénéficiaires environ cela fait 12 000 lettres à envoyer, à recevoir, à renvoyer, des demandes de précisions, etc. Cela génère des frais de papeterie, de téléphone, de poste et j'en passe.

Alors, sur un certain nombre de mesures, je pense notamment à la question des transports, pourquoi se limiter uniquement aux étudiants ? Que fait-on des jeunes entre

18 et 25 ans ? Ne pourrait-on pas accorder aussi aux apprentis, aux personnes en recherche d'emploi ou dans d'autres dispositifs de formation, la gratuité ?

Pourquoi ne pas étudier, dans l'exercice de nos compétences, l'extension du dispositif aux collégiens, voire aux lycéens ? Cela laisse entre les deux une zone blanche.

Nous estimons de façon générale l'intention louable, même si le calendrier des élections présidentielles ou autres paraît avoir pesé, et malgré un budget conséquent.

Votre plan, M. le président, mes chers collègues, ne comporte pas, comme dans le cadre d'une émission à la mode, sept pêchés capitaux, mais sept petits points, sept réserves, sept bémols sur lesquels votre effort et notre effort pourraient porter :

- la durabilité du plan et son estimation financière,**
- un tiers des mesures,**
- la prévention par rapport à l'effet d'aubaine,**
- la cohérence et la complémentarité des autres dispositifs publics,**
- la définition des critères et les modalités de mise en œuvre des dispositifs,**
- la définition, l'engagement sur les délais d'obtention,**
- les incidences sur le budget de fonctionnement du Conseil Général.**

Pour autant et ainsi que je l'ai annoncé liminairement, nous voterons cette délibération. En revanche, fidèles à nos prises de position et actes dans de nombreux domaines de cette assemblée, nous resterons très vigilants et actifs sur les réserves, bémols ou insuffisances que nous avons pointés.

Vous pouvez compter sur nous pour vous les rappeler chaque fois que nécessaire.

Au final, et c'est peut-être par là qu'il aurait fallu démarrer, c'est le titre même de la délibération et du plan qu'il s'agit de préciser.

La précision ou l'amendement que vous en ferez sera révélateur de la prise en compte des réserves formulées de différentes manières par les groupes d'opposition.

S'agit-il du Plan Avenir Jeunes 06, du Plan Avenir Etudiants 06 ou s'agit-il d'un Plan Futurs Electeurs 2007-2008 ?

Enfin, pour conclure, dernière suggestion : vous feriez preuve d'une sagesse certaine en modifiant dès aujourd'hui la délibération et en y intégrant la création d'un groupe de pilotage et de suivi qui pourrait se réunir une fois par trimestre et rédiger, chaque année ou chaque fois que de besoin, un vrai bilan, tant à destination des fonctionnaires du Conseil Général que des élus de l'assemblée départementale, mais également de l'opinion publique.

Je vous remercie de votre attention.

M. Le Président.- Pour le groupe de la majorité, Bernard ASSO.

M. ASSO.- M. le Président, mes chers collègues, je crois que ce plan est marqué, vous l'avez indiqué, M. le Président, par le souci d'excellence.

Du côté des étudiants, nous avons eu une réunion en juin sous le timbre d'un comité départemental de l'étudiant qui se constituait. L'excellence est un état d'esprit.

Dans tout ce plan, on s'aperçoit qu'au fond il s'agit de diffuser cette ambition de l'excellence chez les étudiants, qui l'ont pour partie, et chez tous les autres, parce que l'ambition est de permettre à chacun d'entre eux, par les talents qui sont les leurs, de bénéficier de notre attention et de notre aide.

Je ne crois pas qu'il s'agisse de faire un plan dont le volet serait d'aboutir à créer un plan social des jeunes. Il s'agit en fait de nous adresser à la jeunesse.

La jeunesse est un sentiment fort, un sentiment oblatif, de dépassement. C'est une ambition de faire bouger ce qui semble figé. Je crois que, dans ce plan, on ressent tous ces aspects.

Par ailleurs, M. le Président, vous avez dit, et je vous en remercie infiniment car vous savez que je suis un inlassable défenseur de cette idée, qu'il fallait que l'université atteigne une masse critique de 50 000 étudiants.

Il ne s'agit pas simplement, comme l'a dit l'un des intervenants, de faire place belle aux étudiants, il s'agit de faire place belle à notre territoire, pour que la jeunesse en soit un élément porteur et incarnant au fond ce qu'est la particularité de notre territoire : l'ambition, l'innovation, l'originalité.

Je crois encore une fois que c'est un état d'esprit.

Il est vrai que les soutiens que nous apportons ont pour ambition de permettre à chacun de prendre son destin et de veiller, lorsque leur ambition est à la hauteur, de devenir d'une certaine manière, non seulement les ambassadeurs de ce que le département peut être, mais également la marque d'un futur que nous voulons pérenniser, et non pas simplement en se satisfaisant d'un présent.

Je voudrais, pour terminer M. le Président, vous dire combien je suis persuadé que l'un des traits malheureux de notre société n'est pas le libéralisme, sauf peut-être pour certains aspects, mais ce n'est pas le plus critiquable dans notre société, mais le fait que cette société est marquée par l'ambition d'un présent que l'on rend éternel.

Je suis toujours choqué de voir que l'on a pour ambition dans cette société d'avoir envie de garder les choses figées. Nous avons à la fois rendu nos jeunes amnésiques, en donnant des enseignements de moins en moins marqués par la connaissance de notre mémoire et de notre passé, ou alors de mémoire mais assez peu de l'histoire, et on les rend sans ambition pour le futur, leur promettant simplement un présent amélioré.

Dans ce plan, M. le Président, on a introduit du futur et de l'espoir et je vous en remercie.

M. Le Président.- Avant de mettre au vote ce rapport, je remercie Bernard ASSO, qui vient de s'exprimer au nom de la majorité.

En entendant ces propos et surtout les vôtres, M. VICTOR, qui manquaient tant d'humanisme et qui étaient si politiciens, et même si vous, M. KNECHT, avez essayé de faire de bons jeux de mots, sincèrement, au fond de moi, j'espérais un autre état d'esprit de votre part.

D'ailleurs, vos interventions se concluent par un bon état d'esprit, puisque l'un dit "on votera pour" et l'autre dit "on s'abstiendra". On se demande pourquoi avoir autant chargé vos propos pour dire des choses qui ne s'inscrivaient pas sincèrement dans ce débat.

Est-ce que cela vous gêne d'appartenir à une assemblée qui, propose des actions fortes depuis trois ans -dont certaines que vous avez adoptées, d'autres sur lesquelles vous vous êtes abstenus et peu d'entre elles sur lesquelles vous vous êtes opposés ? Est-ce que cela vous gêne qu'aujourd'hui nous disions qu'ensemble nous allons faire quelque chose pour les jeunes, au point de vouloir autant caricaturer et chercher à caricaturer ce plan ?

Mais quel message croyez-vous que les jeunes vont retenir de vos interventions lorsque vous leur dites que vous vous interrogez sur la nécessité de rendre les transports gratuits pour les étudiants ?

L'étudiant connaît le coût de son transport. M. KNECHT, vous ne vous en êtes pas offusqué, mais M. VICTOR l'a fait, et vous demandez ce qu'il en est des autres transports. Je ne suis pas une communauté d'agglomération, je suis avec mon autorité organisatrice de transports. J'ai des transports départementaux, je ne suis pas le Conseil Régional.

Je sais une chose dans l'action politique, M. KNECHT : si à un moment il n'y a pas quelqu'un pour ouvrir la voie, les autres ne le font pas.

J'aurais aimé que M. VAUZELLE, qui est organisateur des transports express régionaux, ouvre la voie ; je l'aurais suivi dès le lendemain.

Je ne souhaite qu'une chose : qu'en ouvrant la voie aujourd'hui de la gratuité des transports sur le réseau départemental, M. VAUZELLE me suive demain sur les transports express régionaux.

Je ne souhaite qu'une chose : que toutes les communautés d'agglomération ayant en charge les AOTU (autorité organisatrice des transports urbains) dans le département me suivent demain.

Je ne sais qu'une chose : parce qu'ils ne le faisaient pas, si je n'avais pas ouvert la voie, je n'avais aucune chance que demain cela puisse se produire.

Plutôt que de dire que cela ne sert à rien de faire cela, permettez-moi de dire que tous les matins des gens vont à la gare routière de Nice et savent ce que coûte le transport départemental, même si nous en avons réduit le coût, sur une année scolaire, sur une année universitaire pour aller à Sophia, avec toute la complexité qu'il y a à s'y rendre, pour ne prendre qu'un seul exemple.

Je pense que tout cela méritait un discours constructif. Nous avons pris l'initiative de le faire. Je ne vais pas entrer dans les détails qui ont été les vôtres, j'aurais souhaité que vous ayez un discours plus rassembleur.

Pour moi, c'est une nouvelle étape que je vous proposais de franchir aujourd'hui, avec un regard vraiment tourné vers l'avenir. Vous avez voulu voir dans ce calendrier quelque chose de politique. Alors, parce qu'il y a des échéances, il ne faudrait jamais rien faire ? On est dans un pays qui a très souvent des échéances.

Nous ne sommes pas dans une démarche nationale. Je suis ici président du Conseil Général, et non ministre ou membre d'un Gouvernement, je suis au service des Alpes-Maritimes.

Vous me diriez que 50 % des départements de France ont choisi le même jour, à la même date, de proposer la même démarche, vous pourriez me faire ce reproche. C'est ce que fait l'association des Régions de France où ils sont 19 sur 20 à appartenir à la même obédience politique et où, systématiquement, plutôt que de parler de leur territoire régional, ils font des démarches nationales, comme une officine du parti socialiste, un contre-pouvoir.

Je n'ai rien à voir avec tout cela. Je ne regarde ni la gauche, ni la droite, je regarde les jeunes de mon département. Chaque fois que je vous ai proposé des choses, dites-moi si cela avait quelque chose à voir avec le calendrier politique :

- 28 mai 2004 : contrat de plan départemental avec les agglomérations,
- 30 septembre 2004 : plan départemental Collèges Avenir,
- 25 novembre 2004 : plan de résorption des points noirs routiers,
- 21 novembre 2005 : schéma gérontologique,
- 20 mars 2006 : appel à projets santé,
- et aujourd'hui, fin septembre 2006, période de rentrée universitaire.

A M. VICTOR qui disait que nous aurions pu attendre la décision modificative n°2, je veux dire que je crois que les jeunes auxquels nous voulons nous intéresser n'ont pas le temps d'attendre.

Dites-moi en quoi, chaque fois que j'ai inscrit quelque chose dans le calendrier, cela avait à voir avec une échéance électorale ? Jamais. Je dis bien jamais.

Mais peut-être auriez-vous voulu que nous attendions l'automne prochain, parce que nous aurions passé deux échéances entre temps, et que nous fassions perdre une année de plus, alors que nous avons les moyens de faire, sans augmenter notre fiscalité, sans amoindrir les budgets d'autres politiques poursuivies ? Aurait-il fallu faire perdre une année de plus à la jeunesse, à laquelle nous avons envie de répondre ?

Vous parlez de pérenniser les dépenses, M. KNECHT, mais il se trouve que, financièrement, nous avons dégagé des marges. Le financement du Plan Jeunes jusqu'à la fin de l'année 2006 est assuré par des crédits disponibles sur différents chapitres budgétaires pour 4,4 M€, sur les abondements pour 3,6 M€, tels qu'ils seront proposés en DM2 par redéploiement des dotations non consommées d'ici la fin de l'année dans le cadre d'une bonne gestion des crédits par les services.

Ceci représente 8 M€ sur l'exercice 2006 qui, de toute façon, n'auraient pas été consommés et auraient été perdus. En tout état de cause, l'existence d'un surplus important des droits de mutation garantit que le Plan Jeunes ne sera pas financé au détriment d'actions existantes, mais dans le cadre de notre prospective financière, qui assure une fiscalité zéro, que je maintiens et que nous maintiendrons.

A partir du moment où des marges de manœuvre se sont dégagées, c'est mon choix que de dire que j'en fais profiter tel ou tel secteur d'activité de notre département, telle ou telle catégorie de la société de notre département. J'ai choisi de vous proposer de faire profiter de ces marges de manœuvre, qui ne sont empruntés à aucun autre secteur, la jeunesse de notre département.

Voilà, en réponse aux reproches que vous avez voulu me faire sur le regard électoraliste.

Je veux citer un propos de Léon GAMBETTA : "*l'avenir n'est interdit à personne*". Cet homme politique a nourri l'imaginaire républicain depuis des générations, bercé la scolarité de chacun d'entre nous, marqué profondément notre mémoire collective nationale. Je ne le cite pas par hasard, car je trouve que cette symbolique est forte pour la circonstance qui nous réunit ici dans cet hémicycle historique du Conseil Général.

Voilà près de vingt ans qu'il n'y a pas eu de réunion dans cet hémicycle. La première fois que nous nous réunissons ici, au berceau de l'histoire du Conseil Général des Alpes-Maritimes, c'est pour nous prononcer en faveur de la jeunesse.

Il s'agit bien, à travers le Plan Jeunes Avenir 06 qui vous est soumis, de faire des nouvelles générations de femmes et d'hommes des acteurs à part entière de leur devenir, mais aussi de conforter le pacte républicain, fondé sur l'égalité des chances, la solidarité, en même temps que sur la reconnaissance du mérite. Voilà ce triptyque auquel je crois, qui est inspiré de ces phases d'études et de réflexion de nos collègues à l'occasion de la préparation du document qui vous est proposé aujourd'hui.

Voilà pourquoi aussi je n'ai pas envie de rentrer dans ces aspects un peu médiocres, permettez-moi de vous le dire, que vous avez choisi de soulever à cette occasion.

Vous dites "rattrapage", M. VICTOR, mais quel rattrapage ? On ne rattrape rien, on fait un pas en avant : dix-huit mesures sur vingt ne relèvent pas de notre compétence. Vous m'auriez dit "vous rattrapez des choses que vous n'avez pas faites", si c'était effectivement des actions relevant de notre compétence et que nous n'aurions jamais faites, j'aurais pu recevoir votre propos, mais ce n'est pas du rattrapage, car cela ne relève pas de nous. C'est simplement notre choix libre, pour la jeunesse de ce département.

Vous avez utilisé un mot que j'aime bien, M. VICTOR, et ce sera ma conclusion...

M. VICTOR.- Depuis tout à l'heure, je me fais interpellé à la place de mon collègue ALBIN.

M. Le Président.- M. ALBIN, pardon, mais c'est pareil.

Vous avez utilisé un mot que j'aime bien, M. ALBIN : le mot "rupture". Ce que je vous propose ici, dans une belle unanimité, c'est de nous dire que finalement il vous suffit de faire un petit pas de plus par rapport à votre choix de l'abstention, un petit pas de plus vers la rupture : que ce soit ensemble qu'aujourd'hui, de manière unanime, nous envoyons ce signe fort à la jeunesse des Alpes-Maritimes.

Je remercie en tout cas toutes celles et tous ceux d'entre eux qui ont fait le choix de cette jeunesse, car c'est avec eux que l'on pourra relever de formidables défis pour l'avenir de notre département.

Je le dis en terminant, vous pouvez regarder tous les autres départements de France, je les ai tous inventoriés car en tant que ministre de l'aménagement du territoire (dans la peau duquel je me mets maintenant), j'en suis aujourd'hui à 87 départements de métropole et d'Outre-Mer visités en 14 mois, chaque fois je regarde ce qui se fait de mieux et de moins bien. J'ai vu beaucoup de choses intéressantes, je m'en inspire pour essayer de les proposer à notre collectivité, mais nulle part ailleurs je n'ai vu ce que nous proposons ce matin.

Faisons-le ensemble, tout simplement, car je crois que nos jeunes méritent vraiment qu'on ne leur offre pas l'image de politiciens, tant le fossé qui s'est creusé entre eux et leurs aînés est important et tant, si nous voulons les réconcilier avec les hommes politiques quels qu'ils soient, de gauche comme de droite, ils doivent avoir le sentiment que, sur des sujets qui engagent autant leur avenir, nous sommes capables de nous parler et de nous comprendre, de leur apporter des réponses concrètes.

Je regrette que tout ce que vous avez dit ce matin vous ne soyez pas venus le dire à la commission des finances où vous étiez invités à vous exprimer. Beaucoup de jeunes ont assisté aux réunions de concertation et certaines de leurs idées ont été retenues d'ailleurs dans ce plan. Il y a eu un vrai débat avec tous les acteurs.

Beaucoup d'entre eux sont aussi engagés dans l'action idéologique et je trouve merveilleux que des jeunes dans un syndicat, dans une formation politique, dans une association, dès le lycée ou l'université, fassent aussi le choix de dire qu'ils ont des convictions et qu'ils ont envie de les mettre tout de suite au service de leur pays et de l'exercice de la démocratie.

Ils étaient tous réunis et sans doute un certain nombre d'entre eux sont plus proches de vos idées que des miennes. Pourtant, ils ont tous choisi d'apporter leur contribution et tous choisi de valider ce plan à l'unanimité. Alors, je pense qu'à leur image, puisqu'ils nous ont tracé la voie, nous ferions mieux de nous rassembler aujourd'hui.

Merci, en tout cas.

Je mets donc aux voix ce rapport n°1.

- Le rapport n°1, mis aux voix, est adopté à la majorité (abstention des quatre membres du groupe communiste) -

Il y avait par ailleurs une note au rapporteur.

Je vous demande d'approuver la convention sur la durée de l'année universitaire 2006-2007 à relayer auprès des 16-27 ans pour la promotion de ces vingt mesures novatrices, en assurant la diffusion d'un dossier d'information et en rassemblant les demandes sur les différents campus.

En contrepartie, le Conseil Général propose de s'adjoindre le concours de membres des associations étudiantes de façon temporaire, rémunérés sous forme de vacations, afin d'assurer la saisie des données.

C'est d'ailleurs une réponse à l'inquiétude légitime formulée par Jean-François KNECHT sur la manière dont ils seront informés pour présenter des dossiers. Tout est prêt et je vais veiller à ce que chacun d'entre vous ait un modèle du dossier. Ce sera diffusé dès la rentrée universitaire, avec les bordereaux à remplir et le mode d'emploi.

Nous nous sommes mis en situation de pouvoir le mettre en œuvre tout de suite. J'imagine bien évidemment que je peux enregistrer le même vote pour cette note au rapporteur que sur le rapport n°1 ?

La note au rapporteur, mise aux voix, est adoptée à la majorité (quatre abstentions du groupe communiste)

Rapport n°2 - Délégation à la commission permanente

M. Le Président.- Pour le rapport n°2, je passe la parole à Mme GIUDICELLI.

Mme GIUDICELLI.- Le décret du 1^{er} août 2006 a modifié certaines dispositions du code des marchés publics.

Pour prendre en compte ces changements, je dois vous proposer trois délégations supplémentaires à la commission permanente : la première, pour décider du lancement des accords cadres, la seconde, pour décider d'un lancement de procédure de marché de fournitures dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique ; la troisième, pour arrêter le choix des attributaires.

M. Le Président.- Je vous remercie. Avez-vous des interventions sur ce rapport ?

Le rapport n°2, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Je vous remercie. La séance est levée.

La séance est levée à 12 H 30.